

Publié le 6 mai 2021

Après un exercice 2020 contrasté, l'année 2021 s'annonce plus clémente, assure l'APVF

L'Association des petites villes de France (APVF) a publié ces derniers jours son étude annuelle sur l'état financier des villes de 2 500 à 25 000 habitants, à l'issue d'une année 2020 bouleversée par la crise sanitaire liée à la Covid-19.



Si les budgets municipaux ont fait preuve d'une grande résilience, l'étude montre que la situation financière des petites villes demeure en partie incertaine. Une collaboration plus étroite entre les maires et les préfetures est attendue pour une plus grande efficacité de la relance économique.

La forte résilience des petites villes malgré des fragilités

Bien que les recettes de fonctionnement aient chuté dans près de six communes sur dix (60 %), l'étude conduite par l'APVF auprès de 145 édiles de petites villes rappelle que les dépenses ont baissé dans la moitié des cas (46 %). Ainsi, **58 % des maires interrogés affirment que ces économies ont permis de rééquilibrer leurs budgets de fonctionnement**. S'agissant des dépenses d'investissement, la situation est tout autre. L'enquête met en lumière une **contraction de l'investissement** qui affecte plus de la moitié des petites villes de France (56 %).

Même si elles ont rencontré des difficultés, **une large majorité de petites villes estiment que leur situation financière est satisfaisante à la fin de l'exercice 2020** (75 %). Pourtant, rares sont celles à avoir entrepris des démarches pour bénéficier des dispositifs nationaux de soutien. À titre d'exemple, le dispositif d'étalement de charges mis en œuvre par l'Etat à la suite de la troisième loi de finances rectificative (LFR 3) n'a été mobilisé que par 6 % des petites villes. De la même manière, seules 8 % d'entre elles ont profité d'un acompte sur la clause de sauvegarde de recettes.

Vers une année 2021 plus favorable ?

Après un premier trimestre 2021 marqué par une nouvelle vague épidémique qui a contraint le gouvernement français à imposer de nouvelles mesures de restrictions sanitaires, la situation financière des petites villes est soumise à des tensions. Les surcoûts liés à la crise sanitaire se poursuivent en 2021 pour environ deux tiers des petites villes interrogées. Mais des signaux encourageants sont perceptibles. L'étude de l'APVF souligne le **rebond à venir des dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette)** dans 63 % des situations.

Cette amélioration conjoncturelle s'explique notamment par **l'engagement croissant de l'Etat dans les territoires**. L'enquête s'attarde en particulier sur la dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement local (DSIL), dont l'enveloppe s'élève à 574 millions d'euros, dont 179 millions d'euros fléchés sur les seules petites villes. Autre preuve de cet engagement : **les petites villes jouissent d'un taux de subvention moyen de l'Etat d'environ 38,5 %, contre 24,5% au niveau global**.

Une relance territoriale encore perfectible

En sus des diverses dotations versées par l'Etat aux collectivités territoriales, l'enquête de l'APVF s'est aussi penchée sur la territorialisation du plan de relance national, dont le montant approche les 100 milliards d'euros. **Les maires des petites villes apparaissent globalement mitigés concernant son ampleur et ses modalités de mise en œuvre**. Ils sont nombreux à ne pas connaître précisément la déclinaison locale des crédits alloués (74 %), tandis que 39 % des personnes interrogées estiment que les mesures du plan de relance sont insuffisantes pour accompagner les petites villes dans la relance de l'activité économique.

Instrument phare du plan lancé par le gouvernement, **le contrat pluriannuel de relance et de transition écologique (CRTE) symbolise cette relance territoriale encore balbutiante**. Largement méconnu par les élus locaux, le CRTE, qui est négocié au niveau intercommunal, est jugé pertinent par moins d'un quart des maires de petites villes (23 %).

L'étude de l'APVF se veut pour autant rassurante. **Pour que le plan de relance puisse déployer toutes ses potentialités et favoriser la transition numérique et écologique des petites villes, les petites villes semblent surtout en attente d'une plus grande concertation entre les maires et les préfetures**.

[En savoir +](#)